



B.M.P. NEWS

Lettre n° 94

Juillet 2009

SOS Gestionnaire

Une solution aux absences imprévues de vos gestionnaires compta, tréso, paie, etc...

Infos sociales :

Nouveaux taux au 01/07

- Smic taux horaire : 8,82€
- Cotisations AGS : 0,30%

Futur taux au 01/10 :

- Cotisations AGS : 0,40%



BMP INNOVE ET PROPOSE : "SOS GESTIONNAIRE"

La majeure partie de nos clients s'est équipée en logiciels SAGE des principales fonctions essentielles de la gestion d'entreprise. Comptabilité, Paie, Trésorerie, Immobilisation, etc... Elle dispose ainsi d'une totale autonomie dans leur gestion et d'une maîtrise des indicateurs en temps réel ce qui leur confère un véritable atout, d'autant plus en cette période si particulière.

Mais il suffit d'une absence de l'opératrice comptable, de la responsable paie ou du trésorier pour que cette belle mécanique s'enraye. Selon le syndrome de la panne qui prouve que l'on tombe toujours en panne de voiture sur l'autoroute, la nuit et sous la pluie, l'absence de la personne clé tombe elle aussi toujours au moment où il ne faudrait pas. Au moment de la paie, de la clôture, ou encore de la situation de trésorerie.

Bref, la PME a besoin elle aussi de sa solution de secours "SOS GESTIONNAIRE".

BMP GESTION a donc décidé de mettre en place un nouveau service pour apporter à ses clients une sécurité dans la continuité de gestion.

SOS GESTIONNAIRE Permet donc à tous nos clients qui disposent d'un contrat annuel, de faire appel à un consultant BMP qui connaît son dossier pour palier une carence administrative.

La durée de l'intervention sera généralement limitée à 1 jour par an et par logiciel car la vocation de BMP n'est pas de faire de l'intérim.

La mission du consultant ne sera bien évidemment pas de faire de la formation et/ou du paramétrage de logiciel mais bien de la gestion quotidienne (établissement des paies, saisie comptable, trésorerie, etc...).

La réactivité de BMP en cas d'appel "SOS" sera optimale eu égard à la nature de la demande sans quoi ce service n'a plus sa légitimité.

Le coût de la prestation se voudra très agressif pour ne pas pénaliser le client qui l'est déjà par cette carence de ressource. Ainsi, la prestation sera facturée sur la base suivante :

Ligne 30/100 :	550€ HT / jour
Ligne 500 :	596€ HT / jour
Ligne 1000 :	644€ HT / jour

Ces tarifs s'entendant hors frais de dép.

Nos clients bénéficieront donc d'une ressource de remplacement :

- Réactive,
- Compétente en gestion,
- Compétente sur le logiciel SAGE,
- Connaissant votre dossier.

NB :

Nous avons une obligation de moyens mais ne sommes pas responsables de la mauvaise application des règles sociales, comptables ou fiscales. Notre rôle se cantonne à un rôle d'exécution exclusif sur les instructions du ou des responsables de la société ou du service. De ce fait, il est impératif qu'il existe en interne des procédures précises indiquant le mode opératoire propre à la société.

L'équipe BMP GESTION